

NOUVELLE FORMULE

DARVAULT

INFOS



Darvault
Commune du Pays de Nemours

ÉDITO.

CHERS DARVAULTOIS,

Je suis heureux de vous présenter cette nouvelle formule de notre journal communal, plus moderne et avec une nouvelle charte graphique. Cette fin d'année est marquée, pour nous, par de nombreux projets.

La circulation sur la D403 est toujours et encore l'une de nos priorités. Depuis déjà de nombreux mois nous avons travaillé conjointement avec l'association des maires ruraux et le département pour réduire les nuisances liées à la traversée des poids lourds. Au début nous avons obtenu qu'elle soit interdite aux plus de 3,5 tonnes pendant une période probatoire de 18 mois. En septembre, voyant que cette interdiction n'était pas scrupuleusement respectée nous avons obtenu que la signalétique soit renforcée et sommes intervenus auprès du commissariat de police pour que des contrôles soient effectués régulièrement.

Aujourd'hui, nous faisons le choix de sécuriser davantage cette départementale en s'attaquant aux vitesses excessives. Nous installerons dans les prochaines semaines un radar feu tricolore dit « récompense ». Il a pour objectif non de verbaliser (ceci ne relevant pas de notre champ de compétence), mais de passer au vert lorsque les automobilistes respectent la limitation de vitesse.

Nous avons également souhaité, face à la prolifération des chats « sauvages » mettre en place un partenariat avec l'association « OneVoice » afin de répertorier ces populations, de les soigner et de les stériliser. Cette campagne a d'ores et déjà commencé et nous vous tiendrons informés des résultats qui seront obtenus.

Parmi les propositions de la Commission environnement, nous avons choisi d'éteindre notre éclairage public de 23h à 5h du matin. J'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer sur le sujet, il s'agit d'une véritable volonté d'œuvrer en faveur de l'environnement et du bien-être. Qu'il s'agisse de la réduction de la consommation électrique, de la préservation de la faune, de la flore et du rétablissement des cycles naturels.

Enfin, j'ai également le plaisir de vous annoncer que fort de sa réussite, la société STEF (implantée sur la Zac de la Pierre Levée) augmente son activité et crée deux zones supplémentaires, soit une surface au sol complémentaire de près de 20 000 m² accolée au bâtiment existant. Cette nouvelle particulièrement réjouissante en cette période économique plus que morose devrait permettre de créer près de deux cents nouveaux emplois.

*Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.
Didier CHASSAIN, maire de Darvault.*



NOUVELLE DIRECTRICE POUR NOTRE ALSH.

Je m'appelle Jessica, et depuis le 1^{er} Octobre, j'ai rejoint avec grand plaisir l'Accueil de Loisirs de Darvault.

J'interviens avec les enfants en période scolaire pendant les pauses méridiennes, les garderies du soir, les mercredis toute la journée et bien évidemment pendant les vacances scolaires.

Je suis également chargée des tâches administratives qui incombent au poste de directrice.

Après avoir été animatrice poney depuis l'âge de 14 ans, j'ai décidé de passer le BPEJS mention équitation en 2013, ce qui m'a permis par la suite de travailler dans différentes structures : monitrice d'équitation à Nonville, adjointe d'animation à Samois-sur-seine, responsable animation dans un village de comité en Bretagne et monitrice d'équitation dans l'Essonne. Suite à un accident en 2018, il ne m'est plus permis de travailler dans le monde du cheval.

C'est pourquoi j'ai décidé de me tourner vers un poste qui me permettrait de continuer de travailler auprès d'enfants.

En alliant mes expériences professionnelles et personnelles au dynamisme de l'équipe d'animation, nous continuerons à faire évoluer ce beau centre et veillerons à ce que vos enfants passent de belles journées par le biais de diverses animations et sorties.

DÉPÔT SAUVAGE DE DÉCHETS.

ENVIRONNEMENT / NOUVELLES SANCTIONS

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire a modifié l'article L541-3 du code de l'environnement.



#Ecologie #Environnement

Dès que le producteur ou le détenteur initial de ces déchets est identifié, le maire l'avise des faits qui lui sont reprochés ainsi que des sanctions qu'il encourt et peut lui ordonner le paiement d'une amende de 15 000€ et le mettre en demeure d'effectuer les opérations au respect de cette réglementation dès ce stade.

Si la personne n'obtempère pas à la mise en demeure, d'autres sanctions pourront alors être appliquées. Les amendes administratives et l'astreinte journalière imposées en application de l'article L.541-3 sont recouvrées au bénéfice de la commune.

→ N'hésitez à contacter le commissariat au : 01 64 78 50 20 si vous êtes témoin d'une infraction sur notre commune.

Rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie :

9 rue des étangs à St-Pierre-lès-Nemours : du lundi au samedi de 9h00 à 11h50 et de 14h00 à 17h50 et le dimanche et jours fériés de 9h00 à 12h50

ANIMAL DE COMPAGNIE.

RÉGLEMENTATION / RAPPEL

Pour faire suite à notre courrier distribué dans votre boîte à lettres. Nous tenions à vous rappeler selon la loi L.212-10.

Tout animal doit être identifié qu'il soit cédé à titre gratuit ou onéreux. Cette identification est à la charge du cédant. Si votre situation change (déménagement ou changement de numéro de téléphone), n'oubliez pas de corriger la carte d'identification de vos animaux et de le signaler auprès de l'I-CAD.

→ Informations : Mme BERNARDINIS, 06 52 03 46 03 (sms uniquement) ou par mail : hdobernardinis@gmail.com

PARCOURS DE SANTÉ.

COMMUNIQUÉ

Le parcours de santé a fait l'objet d'une remise en état.



#Santé

Vous pouvez maintenant profiter du circuit et évacuer vos tensions de « confinement ».

Pour mémoire, le circuit est divisé en 2 parties : une partie le long du chemin des vaches en partie haute de la rue de la liberté et la seconde partie en parallèle de ce même chemin en direction du chemin des palis.

COMMÉMORATION.

Mercredi 11 Novembre, un hommage a été rendu à nos soldats morts pour la France.



#Hommage

Exceptionnellement, du fait de la COVID et des règles de distanciation, les enfants de l'école n'ont pu y assister et entonner l'hymne national. Seuls ont pu participer M. le maire et ses adjoints avec la participation de M. OLIVEIRA porte drapeau des anciens combattants.

→ La minute de silence a été respectée ainsi que le dépôt d'une gerbe sur le monument.

CLUB DU JEUDI.

VIE ASSOCIATIVE

Si le Club du Jeudi a dû être interrompu en raison de la crise sanitaire que nous traversons, nous comptons le réactiver dès que nous en aurons la possibilité.

→ Nous vous rappelons que le club est ouvert à toutes et tous, les jeudis de 14h00 à 17h30 pour une cotisation annuelle de 15€.

Vous pouvez venir jouer à la belote, au scrabble, pratiquer tous loisirs créatifs tels que tricot, couture, emprunter un livre à la bibliothèque, ou toute autre activité selon vos suggestions, ou tout simplement partager un moment de convivialité autour d'un thé ou d'un café.

Aussi dans l'attente de redémarrer ce rendez-vous très apprécié. Nous vous proposons de vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie.

TRAVAUX AU FOYER. INVESTISSEMENT



#Investissement local

Reprise des étanchéités sur les châssis de toiture et transformations des vestiaires en nouvelle salle à manger pour nos petits.

Prêt à accueillir nos prochaines animations et événements (dès que le contexte sera à nouveau favorable).

MAISONS ILLUMINÉES ET FLEURIES.

CONCOURS



#Illumination #Concours

Étant toujours en période de confinement, et devant respecter les conditions sanitaires de distanciation, nous n'avons pu organiser la réception pour les récompenses aux concours des maisons illuminées comme pour les maisons fleuries lors de la cérémonie du 11 Novembre 2020.

Les membres de la commission ont donc décidé de passer chez vous pour vous remettre vos récompenses courant décembre.

→ Nous avons également tenu à maintenir le concours des **Maisons Illuminées** cette année. Si vous êtes intéressés par ce dernier, vous pouvez vous inscrire en mairie jusqu'au 21 décembre 2020 en téléphonant au : 01 64 78 53 10

ÉTAT CIVIL.

#Naissance

→ 04/07/2020 : Clémence BRIAND de Alison Flavie BRIAND.

→ 18/08/2020 : Jorgie et Bonnie DEMURTAS-LEFEVRE de David DEMURTAS.

→ 04/11/2020 : Mia DELPY de Jonathan DELPY et de Perrine BUCHER.

#Baptême civil

→ 04/07/2020 : Lou MOLMY

#Mariage

→ 26/09/2020 : Dominique NELLÉ et Alix MEYER

#Décès

→ 07/10/2020 : AVRIL Jean-Paul dans sa 70^{ème} année.

→ 24/10/2020 : FORTIER André dans sa 83^{ème} année.

→ 29/10/2020 : GAULON Marie-Jo née FEILDEL dans sa 82^{ème} année.

→ 09/10/2020 : MEYNIEU née MARTET Jeanne dans sa 100^{ème} année

→ 30/09/2020 : MISIER née JUILLOT Marcelle dans sa 98^{ème} année.

→ 13/09/2020 : VAILLANT Jacques dans sa 74^{ème} année.

NUMÉROS UTILES.

Mairie : 01 64 78 53 10

SAMU : 15

Commissariat de Nemours : 01 64 78 50 20

Pompiers : 18

Appel d'urgence Européen : 112

Appel personnes sourdes et malentendantes : 114

Enfance en danger : 119

Violences femmes info : 3919

SOS LGBT : 0810 10 81 35

Maltraitance animale One Voice (sms uniquement) : 06 52 03 46 03

Communauté de Communes

du Pays de Nemours : 01 64 78 69 05

ou secretariat@paysdenemours.fr

ARTICLE INSEE.

RECENSEMENT

Nous souhaitons partager avec vous un extrait de l'ensemble des chiffres de notre commune paru dans le Profil Croisé.



→ Découvrez l'article en détail sur notre page facebook ou sur notre site internet au www.mairie-darvault.fr

Mairie de Darvault (77) - Directeur de publication : Didier CHASSAIN - Comité de rédaction : Frédéric DEMASSON, Catherine GAUTREAU, Martine GAUCHER. Crédit Photos : Véronique Chassain, Frédéric Demasson, Freepik. Création & Mise en page : Graphik Projects : sarah@graphikprojects.fr - Impression : Réseau 45 : 02 38 84 05 05. © 2020. Tous droits réservés.

Votre avis compte pour nous, si vous avez un sujet d'actualité à nous communiquer ou besoin d'un renseignement, contactez-nous : 01 64 78 53 10

Nous suivre sur Facebook :
Commune de Darvault-77140

